LATEST DAT[ES]

New York..........	aug	
Boston..........	aug	
Philadelphia..........	aug	
Baltimore..........	aug	
Charleston..........	aug	
Washington..........	aug	
Mexico..........	aug	
Tampico..........	aug	
Vera Cruz..........		

...s, payables ... pour le ... trois, six ... à domicile ... ment ne sera ... arrivés ne soient ... cesser leur abonne... par écrit, une semaine ... sement ne sont arrivé... par carré de chaque ... insertion, et cinquante centins ... insertions subséquentes. Tout changement ... dans l'annonce originale, devra ... une nouvelle annonce. Le carré est ... 50 chaque ... mots.

50 ... pour l'année aux annonces—Le ar... de ceux tenant magasins de détail, $60; ... compagnies d'Assurance et autres ... ces, $90, les agens pour navires, ... 24 ... à vapeur, ou les maisons de com... la commission, $60

... avis des mariages et de décès, les arts ... appeler l'attention du public à des ventes de biens meubles, les articles signés par ... étrangers, les annonces de bénéfice &c. &c., ... payer au taux des annonces ordinaires.

Annonces qui doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

Les Annonces ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double prix des annonces ordinaires et d'avance.

Une Déduction de 25 pour cent sera faite aux encans, aux shérifs, aux Rég. des Testamens, et aux Marshals, sur les annonces de ventes d'immeubles, et de dix pour cent sur les annonces de ventes des biens meubles.

Les Annonces qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes ... par autorité de justice, ventes de plantations ... stations, esclaves marrons, animaux épaves ou ... &c. &c., lui seront portées en compte séparé ... aux prix ci-dessus énoncés.

Les Annonces qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront ... payées en conséquence de cette disposition.

Aucune Annonce de faillite sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou ... un répondant.

Les Théatres et autres endroits ouverts pour l'amusement du public, faisant insérer chaque jour de ... annonces, pendant la saison des plaisirs, ... $150.

Les Annonces de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront le double du prix ordinaire.

Pour les ports des E.-Unis.

POUR PENSACOLE, MOBILE, ET TOUS LES PORTS INTERMEDIAIRES.

Le bâteau à vapeur MERCHANT, capitaine J. McC Barker, partira de la Nouvelle Orléans, tous le Samedis matin à l'arrivée des chars de 7 heures, pour Pensacole, touchant à la Baie St Louis, Passe à Christian, Biloxi, est et ouest Pascagoula, et arrivera à Pensacola tous les Dimanches matin. Il partira de Pensacole, pour la Mobile, tous les Mardis matin à 8 heures et demie. Il partira de la Mobile tous les Mercredis à 6 heures du matin, pour la Nouvelle Orléans, touchant à Pensacoula, Biloxi &c.

Ce nouvel arrangement sera ponctuellement observé, pendant le reste de la saison.

Tous les esclaves qui passeront à bord de ce bâteau, devront être expédiés à la Douane, et tous les effets sont aux risques de ceux auxquels ils appartiennent. Pour passage s'adresser au capitaine Barker

Toutes les provisions, ameublement &c. devront être envoyés à bord, Vendredi, si l'on tient à les voir ... Des effets particuliers devront être envoyés le jour-là, ou le Samedi matin, S'adresser à la Nouvelle Orléans, à
JOHN KILSHAW,
A Pensacola, Jennison & Foster.
30 juillet A la Mobile, à Talcott Irwin & Co

Pour Manchester, Yazoo, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermédiaires— Le ... marcheur BRIDGEWATER, capitaine W. H. Wright, destiné à servir de paquebot régulier, reçoit son fret et partira incessamment. Pour fret ou passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à bord au quai de la rue de la Commune, ou à
HYDE & COMSTOCK
29 juil 52, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le beau steamer MORAVIAN, capitaine J. O. Dunn, ne calant que peu d'eau, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, partira immédiatement. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens. S'adresser à bord, au pied de la rue Bienville, ou à
HYDE & COMSTOCK,
27 juillet No 52, rue du Camp.

POUR LOUISVILLE

Le beau bâteau à vapeur MONMOUTH, ayant une chambre sur le pont, capitaine Eastman, partira sous le plus bref délai, pour ce port et les endroits intermédiaires, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
EASTMAN & BROTHERS,
2 juillet No 30, Vieille Levée.

POUR NEW-YORK.

LE beau brick doublé et chevillé en cuivre, connu sous le nom de COLUMBUS, ... capitaine Pierce, ayant la plus grande partie de son chargement engagé et allant à bord, partira immédiatement. Pour le reste, s'adresser à
L. H. GALE,
93, rue de la Commune.

POUR LIVERPOOL.

LE navire AL RUSSIA, construit il y a 4 ans, doublé et chevillé en cuivre, partira ... ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret ou passage, s'adresser à
A. S. BARKER,
No. 89 1/2, rue de la Commune,
ou à JACOB BARKER,
8 août No. 77, rue Baronne.

POUR LIVERPOOL.

Le navire fin voilier, A. 1 Roger Sherman, capt. James Lowell, ayant toute sa cargaison engagée et allant à bord, partira sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à
LEVI H. GALE.
5 août rue de la Commune No. 93

POUR LIVERPOOL—Passage seulement. Le navire fin voilier (classe A. 1) Brunette, capt. Fales, ayant toute sa cargaison engagée à bord, partira sans délai. Pour passage seulement, s'adresser à
LEVI H GALE.
rue de la Commune No 93

A FRETER.

La belle barque doublée et chevillée en cuivre, connue sous le nom de Lubeck, et commandée par le capitaine Radecker, du port de 700 balles ... à besoin de fret pour l'un des ports de ... Pour les conditions, s'adresser à
R. GRONING & Co.

A FRETER—Le navire de première classe ROB ROY, capitaine Drummond. S'adresser à
COIT & Co.,
No. 20, rue de la Douane

POUR LIVERPOOL.

Le navire MANCHESTER, cap. Boswell, de marche supérieure, ayant un chargement engagé, partira sous peu. Pour passage, ayant des emménagemens, s'adresser à
BAILEY & ABBOTT,
29 juillet No. 14, rue Bienville.

POUR LIVERPOOL.

LE beau brick VERNON, fin voilier, cap. Murphy, partira sous le plus bref délai, ... ayant de beaux emménagemens, s'adresser à
LEVI H. GALE.
No. 90, rue de la Commune.

POUR NEW YORK.

Le beau navire fin voilier CRATON, capt. Peckner, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, et allant à bord, a besoin de ... coton pour le compléter. Pour fret ou passage, s'adresser à
LEVI H. GALE.
93, rue de la Commune.

POUR COWES—Le beau navire neuf Daniel Webster, capitaine Stever, partira immédiatement. Pour passage seulement, ayant ... emménagemens, s'adresser à
L H GALE, 93, rue de la Commune.

Pour Philadelphie—Le superbe brick ORBIT, doublé et chevillé en cuivre, capitaine Kelly, ayant à bord la plus grande partie de sa cargaison, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord ou à
BAILEY & ABBOTT,
22 juillet 14, rue Bienville.

POUR BOSTON—La belle barque fine voilière Meury, capitaine Sneel, ayant une grande partie de son chargement allant à bord, partira sans délai. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE,
93, rue de la Commune.

Pour les ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le beau navire de première classe, fin voilier et tirant peu d'eau OCTORARA, capitaine Deacon, a besoin de 300 balles pour compléter son chargement; ... conditions du fret et passage, ayant des chambres ..., s'adresser au capitaine, ou à
BAILEY & ABBOTT, 14 rue Bienville

Vendre. Louer ou Fréter.

A FRETER—Pour St Yago de Cube, ou pour tout autre port des Antilles—La goëlette AL fine voilière, doublée et chevillée ... LADY HOPE, capitaine Arnoux; s'adresser à
KOHN, DARON & Co.,
no 28 rue Bienville.

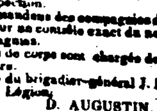

LEGION DE LA LOUISIANE.
Nlle.-Orléans, le 27 juillet 1837.

CONFORMEMENT à la loi la Légion prendra les armes et se réunira sur la Place d'Armes, dimanche 27 ... à 6 heures précises du matin, pour une revue d'inspection.

Les commandans des compagnies devront remettre à l'inspecteur un contrôle exact du nombre effectif de leurs compagnies.

Les chefs de corps sont chargés de l'exécution du présent ordre.

Par ordre du brigadier-général J. B. Plauché, commandant la Légion,
D. AUGUSTIN, aide-de-camp.

Aux Teneurs d'Auberges et Hotels.

LES soussignés, vendront aux maîtres de pensions, hotels, restaurats, etc., du beau de chêne ... pendant toute la saison, et à des prix les plus ... raisonnables du marché. Ils ont à leur entrepôt, du bois de chêne, frêne, et pin, charbons, cable, etc.
W. E. & R. MURPHY,
2 juillet No. 138 vieux Bassin.

Aux Bateaux à vapeur.

BOIS DE PIN de première qualité à vendre par les soussignés, à bon marché.
W. E. & R. MURPHY,
20 juillet No. 138 vieux Bassin.

A VENDRE—1000 barils de chaux, et 300 barils Goudron, en bon ordre et à vendre à bon marché et en lots convenables aux acheteurs.
W. E. & R. MURPHY,
2 juillet No. 138 vieux Bassin.

VIN DE MALAGA.—... de Vin de Malaga, à vendre par
HENRY HART,
30, Vieille Levée.

A VIS—La société ... sous la raison de Philips & Hart, ... Les affaires de ... seront liquidées au ..., rue Bienville.
... PHILIPS,
HENRY HART.

CIGARES ... de la Havane, à vendre par
EASTMAN & BROTHERS,
29 juillet No. 30, Vieille Levée.

FRUITS à l'Eau de vie—20 caisses ... à vendre par
J. VATINEL,
27 juillet rue Conti, No. 21

Ventes par le Shérif.

Manuel Andry contre L. U. Guienné.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues St. Louis et Chartres, dans cette ville, le Mercredi 30 Août prochain, à une heure de relevée,

Huit lots de terre, désignés par les nombres cinq, six, sept, huit, neuf, dix, onze et douze sur un plan déposé en l'office de Félix de Armas, notaire public, et annexé à un acte de vente passé par Manuel Andry à Alexandre Lesseps: le lot No. 5, mesure 60 pieds de face au fleuve, sur 200 pieds de face à la rue Manuel, borné du côté du chemin public, par le lot No. 6, et du côté de la rue Manuel, par le lot No. 7, le lot No. 6, mesure 60 pieds de face au fleuve sur 200 pieds de profondeur, borné à droite par le lot No. 5, à gauche par la ligne qui le sépare de l'habitation des dames Religieuses, et dans le fond par partie du No. 7. Ensemble la nature en face des dits lots No 5 et 6. Les lots No 7, 8, 9, 10, 11 et 12, mesurant chacun soixante pieds de face à la rue Manuel, sur 120 pieds de profondeur. Le lot No. 13, à la profondeur de 120 sur la 1ère rue Transversale.

Conditions comptant. En monnaie des Etats Unis ayant cours légal.
FRED. BUISSON,
26 juillet Shérif.

Madme Tiblier vs Milton Dally.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, le lundi 28 août prochain, à une heure de relevée.

Un lot de terre situé au faubourg Marigny, encoignure des rues Bagatelle et Bons Enfans, mesurant soixante pieds de face à la rue Bagatelle sur soixante pieds de profondeur et face à la rue des Bons Enfans, (mesure française), ensemble les batisses qui s'y trouvent.

Conditions, comptant.—Suffisamment pour payer $427 77 2/3 avec les intérêts et les frais, et $427 77 2/3 payable le 9 décembre 1837
27 juillet FRED. BUISSON, Shérif.

COUR DE PAROISSE—J. M. Dacros contre Joseph Jolly—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de paroisse pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, il sera vendu le samedi 26 août prochain, à la nouvelle bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis en cette ville, à une heure de relevée.

Un certain lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, dans l'ilet formé par les rues St Bernard, Annette, Urquhart et Girod, désigné par le numéro 45 sur un plan dressé par J. Pilié daté du 10 novembre 1809, déposé en l'office de J. N. Duncan alors notaire public; le dit lot désigné par le no. 16 sur un plan figuratif déposé dans le bureau de Jos Cuvillier notaire public, pour recours après avoir été paraphé ne varietur par les parties et le notaire pour l'identifier.

Le dit lot mesure (mesure française) 25 pieds six pouces sur la rue Annette, sur 101 pieds et 7 lignes de profondeur; également 25 pieds 6 pouces sur la ligne du fond qui le sépare du no. 21.

Conditions de la vente; $118,75, avec intérêts depuis le 6 mai, les frais de protet, frais de poursuite comptant, la balance à 12 mois à dater du 3 septembre 1836.
FRED. BUISSON,
28 juillet Shérif.

Zenon Orso contre veuve Louise Chenet Orso.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour du 1er District Judiciaire.—Il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, le Samedi 26 Août prochain, à une heure de relevée.

Un certain lot de terre, situé rue St Pierre, entre les rues de Chartres et Royale, mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue St Pierre, sur cent pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Mlle. Nancy O'Hara, de l'autre et dans le fond, par celle de Mme. veuve C. Garcia. Ensemble les améliorations qui s'y trouvent. Conditions comptant.
25 juillet FRED. BUISSON, Shérif.

J. B. X. M. Marigny vs James Gottschalk.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour du 1er District Judiciaire, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 26 août prochain, à une heure de relevée, les propriétés ci après décrites, savoir:

1o. Trois ilets de terre situés au faubourg Franklin de cette ville, désignés par les numéros 117, 163 et 186, sur le plan original du dit faubourg dressé par Jos. Pilié, voyer, le 17 juin 1823 et déposé en l'office de Théodore Seghers, notaire public.

L'ilet No. 117 est compris entre les rues Vertu, Musique, et Force et la Promenade Washington, et mesure 300 pieds de face à la rue Musique et à la Promenade Washington, sur 253 pieds de face aux rues de la Force et de la Vertu.

L'ilet No. 163 est compris entre les rues Arts, Vertu, Peintres et Force, et mesure 300 pieds de face au rues Arts et Peintres et 290 pieds de face aux rues Force et Vertu.

L'ilet No 186 est compris entre les rues Peintres, Vertu, Force et Promenade Franklin, et mesure 300 pieds de face à la rue des Peintres et à la Promenade Franklin sur 253 pieds de face aux rues Vertu et Force

2o. Sept lots de terre au faubourg Delord, de cette ville, désignés sur le plan par les Nos 256, 259, 260, 261, 262, 263 et 264.

Lots Nos. 256 à 261, sont contigus et mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Magnolia sur 125 pieds de profondeur

Le lot No. 262 forme l'encoignure des rues Magnolia et Cypress, et mesure 37 pieds de face à la première rue sur 125 pieds de face à la dernière

Le lot No. 263 mesure 37 pieds de face à la rue Locust sur 125 pieds de profondeur et face à la rue Cypress de la quelle il forme l'encoignure.

Enfin le lot No. 264 contigu au précédent, mesure 25 pieds de face à la rue Locust sur 125 pieds de profondeur. Conditions comptant.
22 juillet FRED. BUISSON, Shérif

Louis A. Lemonne contre James R. Putnam.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, par l'honorable Cour du 1er District Judiciaire.—Il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le Samedi 26 Août prochain, à une heure de relevée.

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé à l'une des encoignures, formées par les rues St. Joseph et Foucher, au faubourg Ste. Marie, désigné par le No 5, et mesurant (mesure américaine) trente pieds de face à la rue St. Joseph, sur 117 pieds et un pouce de profondeur, et face à la rue Foucher.

Conditions de la vente. Comptant pour payer $2000, avec l'intérêt à dix pour cent par an, depuis le 28 mai 1837, jusqu'à parfait paiement, $6 de frais de protet et les frais de l'action, $20 0, payables le 28 mai 1838—$2000 payables le 28 mai 1839, à la condition que si les paiemens ne sont pas ponctuellement effectués, les sommes respectives porteront un intérêt de 10 pour cent par an, jusqu'à parfait paiement. La balance s'il y en a une, sera payée aux termes nécessaires pour faire face aux payemens de trois billets tournés à F. W. Lea, s'élévant ensemble à $2000, et divisés en trois coupons chacun de $666, 66 2/3 payables à 18, 30 et 36 mois du 17 décembre 1836. FRED. BUISSON, Shérif. 25 juillet

VINS, THE, &c.—10 boites Thé de Hyson Skin, 30 dito de Young Hyson, 28 demi-boites dito, 60 petites boites de 6 livres dito dito, 10 caisses Thé d'Hyson en boites de ferblanc, 135 caisses Moutarde irlandaise, 50 quarts de pipes Vin des Canaries, 34 dito Vin de St. Lucar, 12 dito Vin Madère de Marseille, 1 pipe vieux vin de Sherry, 2 pipes Madère L. P. 2 demi-pipes pito, 4 demi pipes vin St. Lucar, 250 caisses vin de St. Estèphe Médoc, à vendre par
1er août COIT & Co. No. 20 rue de la Douane.

PARFUMERIE—25 malles eau de Cologne de Lavande et des Fumeurs, savon de toilette, pomades et crêmes de Perse, huile Macassar, pâte ..., fluide de Java et de Georgie, poudre de Gowland et ..., à vendre par
J. VATINEL,
27 juillet rue Conti, No. 21

PORCELAINE—34 caisses blanche unie, à vendre par
J. VATINEL,
27 juillet rue Conti, No. 21.

80 BARILS Vin doux de Malaga, 150 barillets Malaga doux, 1000 quarts de caisses Raisins en grappes, 60 sacs Café de la Havane, à vendre par
A. M. DE MIRANDA,
27 juillet rue St. Louis.

TETES de Porc—50 boucauts têtes de porc, de Cincinnati, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
25 juillet 14 rue Poydras.

FARINE—100 barils farine superfine, supérieure récemment reçue, à vendre par
18 juillet HEFFORD & SORGENFREY.

JAMBON—15 futailles jambon de Cincinnati, en magasin, à vendre par
18 juillet HEFFORD & SORGENFREY.

GRAISSE—15 barils, en magasin, à vendre par
18 juillet HEFFORD & SORGENFREY.

SANGSUES.

PLUSIEURS milliers de belles et bonnes Sangsues à vendre à la pharmacie du soussigné.
A. A. PEYCHAUD,
6 juillet Rue Royale, No 123

LES soussignés ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont formé aujourd'hui une société sous la raison de W. Merryfield & Co. pour le commerce de bois et douves, dans toutes ses branches. Leur bureau est à l'encoignure des rues St Marie et la Levée faubourg Lafayette, où tous les ordres seront promptement exécutés.
P. DELAHOUSSAYE,
16 mars W. MERRYFIELD.

LILLY & FERGUSON—Peintres d'enseigne et de batiment, rue de la Douane no 76. Reconnaissants de l'encouragement qu'ils ont reçus, ils tâcheront de mériter de plus en plus la confiance de leur amis et du public en général. Ils prennent la liberté d'annoncer qu'ils ont constamment à vendre tous les articles concernant leur commerce, qu'ils donneront à des prix très modérés.
18 av

POLHEMUS & COOK—Peintres d'enseignes d'ornements et de bâtements, place de la bourse no 22 près de la poste.

Les soussignés, espèrent par leur exactitude et leur ouvrage, à des prix modérés, mériter la confiance du public. Transparens et drapeaux militaires, imitations de bois, marbres, ainsi que les peintures des bateaux à vapeur, s'exécutent avec la plus grande promptitude
24 av

L. DEPOORTER, Chirurgien-Dentiste, rue du Canal, no 130. Les études longues et actives dans la partie scientifique de son art, faites sous la direction de premiers maîtres, une parfaite connaissance de la partie mécanique relative à sa profession, une pratique de nombreuses années suivi avec succès sont, il ose espérer, des titres à la confiance publique.

N. B. L. D. traite les maladies de la bouche, celle des cavités osseuses voisines, la perforation et la division des os et du voile palatin; cette partie de la chirurgie étant du ressort du dentiste européen. 6 mai

MARCHANDISES DE FANTAISIE.

LES soussignés, viennent de recevoir par le paquebot Orléans un nouvel assortiment de brosses pour habit, à manches longs, miroirs pour le bouche, lignes à pêcher, pincettes, fer à friser, des jaune, bros ... à dent, peinture, eau de rose, huile antique et de Macassar, ... etc, ... de Washington, ... toile blanche, ficelle, bourses, ... boutons, ... bracelets pour dame, etc., à vendre par
POLLARD & GREEN.
13 juin rue de Chartres no 52.

BRIQUES—100,000 briques du Lac, de bonne qualité, à vendre par
WILLIAM BOMAN,
18 juillet No. 168, rue du Bassin.

FOIN—300 balles de foin du Nord, maintenant à bord du brick Catherine, à vendre par
GEORGE BEDFORD,
1 juillet 28 rue Bienville.

TRAITES—Traites sur Baltimore, en sommes convenables aux acheteurs, à vendre par
1 août L. MILLAUDON & Co.

EN débarquement de Huntsville, de New York, 40 barriques de Vin rouge, Médoc vieux. 30 balles foin, bonne qualité,
6 juillet LATASTE & BRULATOUR.

EN débarquement du brick Vernon, venant du Havre, 36 paniers Vin de Champagne de Jolly, de qualité supérieure.
6 juillet LATASTE & BRULATOUR.

EAU-DE-VIE DE BORDEAUX—9 pipes Eau-de-vie de Bordeaux, en magasin et à vendre par
KOHN DARON & CO.
20 juillet No. 28, rue Bienville.

Alexandre Milne contre John Parks.

COUR DE DISTRICT—Jean Durand contre James Waugh—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du 1er district judiciaire, il sera vendu à la nouvelle bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le samedi 26 août prochain, à une heure de relevée.

Un morceau de terre situé en cette ville, faubourg Marigny, rue des Français entre les rues de la Victoire et Moreau, ayant, mesure américaine, quarante deux pieds ... pouces, et quatre huitièmes de lignes de face à la dite rue des Français, sur cent vingt sept pieds dix pouces et 3/8 de ligne de profondeur, entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot désigné sur le plan du faubourg Marigny par le lot no 196 et de l'autre côté par la propriété ... ou ci devant à Severin Latapie b. c. l.

Conditions de la vente, $2,585, avec les intérêts depuis le 12 juin 1837 jusqu'à parfait paiement à raison de 8 pour cent l'an, trois piastres de protet, trois piastres frais de copie de vente ainsi que les frais de procès, payables comptant; et $2,585, payables le 12 décembre de la présente année.
22 juillet FRED. BUISSON, shériff.

Alexandre Milne contre John Parks.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du 1er district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la nouvelle Bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le mercredi 6 septembre prochain, à une heure de relevée.

Trois lots situés en la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain en cette paroisse, désignés sur le plan dressé le 16 mai 1831, par L. Bringier arpenteur général de cet Etat et déposé en l'office de C. Pollock not. pub. par les nos. 216, 217 et 236, mesurant au pied français, comme suit, savoir:

1o. L'ilet no 216, 300 pieds de face sur chacune des rues suivantes, c. a. d. l'Avenue d'Edimbourg, les rues Bruxelles, Dublin et Varsovie entre les quels il est compris.

2o. L'ilet no 217 mesure 300 pieds à l'avenue d'Edimbourg et aux rues Varsovie, Dublin et Havane.

3o. L'ilet no 234 mesure 300 pieds de face aux rues Dublin, Varsovie, Vienne et Havane. Chacun de ces ilets contient douze terrains.

Conditions comptant
1er août FRED. BUISSON, shériff.

John Alexander contre Miss Jame Kinsey Gaunt

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé par l'honorable cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, j'exposerai en vente à la nouvelle Bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville le mardi 5 septembre prochain, à une heure de relevée.

La négresse nommée Leda âgée d'environ 33 ans, saisie dans l'affaire ci dessus.

Conditions comptant.
1er août FRED. BUISSON, shériff

Alexandre Milne contre Henry Wahrembergh.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé par l'honorable cour du 1er district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la nouvelle bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le mercredi 6 septembre prochain, à une heure de relevée.

Deux lots de terre situés en la ville de Milneburg sur le lac Pontchartrain, et désignés sur un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général de l'Etat, le 16 mai 1831 et déposé en l'office de C. Pollock not. pub. par les nos. 3 et 4 de l'ilet no 133; ayant mesure française les dimensions, suivantes, savoir:

Le lot no 3 a soixante pieds de face à la rue Frankford, entre l'avenue de Londres et la rue Havane sur 150 pieds de profondeur, et le lot no 4 contigu au précédent, a 60 pieds de face à la rue Frankford sur 150 pieds de profondeur.

Conditions comptant.
1er août FRED BUISSON, shériff.

Richard Murphy contre ses créanciers.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de l'honorable cour de paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, il sera vendu à la nouvelle bourse encoignure des rues de Chartres et St Louis en cette ville, le samedi 2 septembre prochain, à une heure de relevée, les esclaves ci après dénommés, savoir:

Charles et sa femme Melly.
Alexandre, Edouard, Patsey.
Marie Jeanne et son enfant Mary Ann.
Marie Louise, Lucie et son enfant James.
Faisant partie des propriétés cédées par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions, comptant. FRED BUISSON,
1er août shériff et sindic.

Alexander Milne contre James E Doyle.

COUR DE DISTRICT—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, par l'honorable Cour du 1er District Judiciaire, de l'Etat de la Louisiane, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le Mercredi 6 Septembre prochain, à une heure de relevée.

Quarante-quatre lots de terre, situés en la ville de Milneburg, sur le lac Pontchartrain en cette Paroisse, désignés sur le plan original de la dite ville, dressé par L. Bringier, arpenteur général de l'Etat, le 16 mai 1831, déposé en l'office de C. Pollock Esq. notaire public, par les Nos. deux, trois, cinq, six, sept, huit, neuf et dix dans l'ilet No. 29. L'ilet entier No. 242, contenant 12 terrains; l'ilet entier No. 111, contenant 12 terrains; l'ilet entier No. 253, contenant 12 terrains; ayant les dimensions suivantes, savoir:

1o. Les lots Nos. 2, 3, 6, 7 et 10, mesurent chacun 60 pieds de face, à la promenade Franklin, sur 126 pieds six pouces de profondeur. Le lot No. 2, forme l'encoignure de la rue Columbus, et le lot No. 10, forme l'encoignure de la rue Frankford.

2o. Les lots No. 5, 8 et 9, mesurent chacun 60 pieds de face à la rue des Peintres, sur 126 pieds 6 pouces de profondeur. Le lot No. 9, forme l'encoignure de la rue Frankford; les dix-huit lots font partie de l'ilet No. 29.

3o. L'ilet No. 111, mesure deux cent quatre vingt-dix pieds sur la rue Dublin, la même dimension sur la rue Vienne, 300 pieds de face à la rue de Lapins, et la même dimension à la rue Cherveauls.

4o. L'ilet No. 242, mesure trois cents pieds de face sur les rues suivantes, savoir: Vienne, Hambourg, Presbourg et Madison, etc.

5o. L'ilet No. 253, mesure 290 pieds, 6 pouces de face à la rue Vienne, la même dimension à la rue Presbourg, 300 pieds sur la rue de l'Union et la même face de la rue Bagatelle. Conditions comptant
1er août FRED. BUISSON, Shériff.

COUR DE PAROISSE—No 9796.—En vertu d'un ordre de saisie et vente à moi adressé, il sera vendu à la nouvelle bourse encoignure des rues de Chartres et St. Louis en cette ville, le lundi 11 septembre prochain, à une heure de relevée, la propriété mentionnée et décrite dans le dit ordre de saisie et de vente savoir:

Les lots de terre suivant, situés au faubourg Delord, en cette ville, compris dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp et Duplantier (lequel ilet a été divisé en 42 lots,) par l'ouvre rue de la rue Poyferré, des rues Magasins et du Camp, sur un plan dressé par Louis Bringier arpenteur général et déposé en l'étude de D. L. McCay not pub.; savoir:

1o. Lots nos. 2, 3 et 4, mesurant chacun 28 pieds de face à la rue Magasin sur 120 pieds de profondeur.

2o. Lots nos. 7 et 8 mesurant chacun 27 pieds de face à la rue de Magasins, sur 120 pieds de profondeur.

3o. Lots nos 10, 11 et 12, mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Poyferré, sur une profondeur de 124 pieds 4 pouces et une ligne.

4o. Lot no. 13 mesure 37 pieds de face à la rue Poyferré, sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces et 2 lignes.

5o. Lot no. 14 formant l'encoignure des rues du Camp et Poyferré, et mesurant 31 pieds de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds, et face à la rue Poyferré.

6o. Lots nos. 15 et 16 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de 120 pieds.

7o. Lot no. 17 mesure 30 pieds 8 pouces et deux lignes de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds.

8o. Lots nos 18, 19 et 20 mesurant chacun 25 pieds de face à la rue Delord, sur une profondeur de 124 pieds 4 pouces et une ligne.

9o. Lot no 21 formant l'encoignure des rues Magasin et Poyferré, et mesurant 22 pieds 4 pouces et deux lignes de face à la rue Magasin sur une profondeur de 120 pieds de face à la rue Poyferré.

10o. Lot no. 28 mesure 25 pieds de face à la rue des Magasins sur une profondeur de 120 pieds.

11o. Lots nos 26, 27 et 29 mesurant chacun 26 pieds de face à la rue des Magasins, sur une profondeur de 120 pieds.

12o. Lot no. 31 mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Duplantier sur une profondeur de 132 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes.

13o. Lot no 39 mesurant 26 peids de face à la rue du Camp, sur une profondeur de 120 pieds.

14o. Lots nos. 40 et 41 mesurant chacun 27 pieds de face à la rue du Camp sur une profondeur de 120 pieds.

15o. Lot no. 44 formant l'encoignure des rues du Camp et Poyferré, et mesurant 37 pieds 4 pouces et deux lignes de face à la rue du Camp sur une profondeur de 120 pieds, et face à la rue Poyferré.

16o. Lot no. 45 mesurant 25 pieds 6 pouces de face à la rue Poyferré sur 133 pieds 7 pouces et 4 1/2 lignes de profondeur, le tout mesure américaine, ensemble avec les édifices et améliorations sur le dit lot de terre et tous les droits qui lui appartiennent

Les lots mentionnés et décrits ci dessus seront vendus aux termes et conditions, suivantes: savoir.

Lot no 2 comptant suffisamment pour payer $360 montant d'un billet, et $26 90 d'intérêt à 8 pour cent par an, $4 50 frais de protet du procès, et la balance en neuf termes égaux de $360 chaque, payable en billets à un, deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, et neuf ans du 13 mai 1837, les dits billets portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.

Lots nos 3, 4, 7 et 8, comptant, suffisament pour payer quatre billets de $360 chaque, et $28 80 intérêt sur chacun à 8 pour cent, et $4 50 frais de protets, sur chaque billet, et les frais du procès, et la balance du prix des dits lots de terre, en neuf termes égaux de $360 chaque payable en billets à un, trois, quatre, cinq, six, sept, huit, et neuf ans du 13 mai 1837; les dits billets portant intérêt à 6 pour cent par an.

Lot no. 10 comptant, suffisamment pour payer $330, $26 40 cents intérêt, $4 50 frais de protets et procédure, et la balance en neuf termes égaux de $330, chaque, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an du 13 mai 1837.

Lots no. 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, comptant, suffisament pour payer neuf billets de 330 piastres chaque, 26 piastres 40, intérêt sur chaque billet 4 piastres 50, frais de protet et du procès, et la balance du prix chaque des dits lots en neuf termes égaux, 330 piastres chaque du 13 mai 1837, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.

Lot no. 20 comptant suffisament pour payer $380 montant d'un billet et 30 piastres 40 intérêt 4 piastres 50, frais de protet, et procédure, et la balance en neuf termes égaux de 380 piastres chaque, du 13 mai 1837, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.

Lot no 21 comptant suffisament pour payer 400 piastres, 32 piastres intérêt, 4 piastres 50 frais de protet et de procédure, et la balance en neuf termes annuels, de 400 piastres du 13 mai 1837, en billets portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.

Lot no 28 comptant suffisament pour payer 260 piastres, 28 piastres 80 intérêt, 4 piastres 50 frais de protet et de procédure, et la balance payable en neuf termes annuellement de 360 piastres chaque du 13 mai 1837, en billets portant hypothèque et intérêt, à 6 pour cent par an.

Lots nos 26 et 27 comptant suffisament pour payer deux billets de 360 piastres chaque, 28 piastres 80 cents intérêt sur chaque billets, 4 piastres 50 dette, frais de protet et de procédure, et la balance du prix de chaque lot payable en neuf termes annuels de $330 chaque du 13 mai 1837, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.

Lot no 29 comptant suffisament pour payer 330 piastres, 26 piastres 40 cents intérêt, 4 piastres 50 frais de protet et de procédure et la balance en neuf paiements annuels de $330 chaque du 13 mai 1837, en billets en dossés portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.

Lots nos 31, 39, 40, 41, 44, 45, comptant suffisament pour payer six billets de 330 piastres chaque, 26 piastres 40 intérêt sur chaque billet 4 piastres 50 dette frais de protet et de procédure et la balance du prix de chacun des dits lots en neuf paiements annuels de 330 piastres chaque du 13 mai 1837, en billets endossés et portant hypothèque et intérêt à 6 pour cent par an.

Pour satisfaire le demandeur d'une somme de $2,200 piastres, avec intérêt, à 6 pour cent par an du 13 mai 1837 par billets donnés en paiement des lots de terre ci dessus décrites et saisie à la poursuite de D. F. Burthe. FRED. BUISSON,
8 août shériff.

MAGASIN à louer, rue de Chartres No. 29 entre les rues de la Douane et Canal; la possession en sera donnée immédiatement. S'adresser à
FREY & NORTH,
20 mai rue de Chartres No 13

VENTES PAR LE REGISTER DES TESTAMENS

SUCCESSION DE PRINGAULT—Vente par le Register des Testamens—Lundi le vingt huit août 1837; à quatre heures de l'après midi et les jours suivants, rue Jefferson numéro 16, entre les rues Chartres et Levée, dans la maison où le défunt tenait dernièrement son établissement. En vertu d'un ordre de la cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du quatorze août mil huit cent trente sept, j'exposerai en vente publique à l'encan pour compte de la succession de Bernard Pringault décédé, les effets mobiliers dépendans de sa succession, consistant en un billard, tables, chaises, une grande quantité de liqueurs, lits, linges de corps &c., et le même jour à la même heure et au même lieu, avant la vente des objets ci dessus il sera vendu le privilège du bail de la susdite maison située rue Jefferson no. 16 ayant à courir environ 25 mois.

Conditions comptant.
W. F. C DUPLESSIS,
15 août Régister des Testamens.

SUCCESSION DE DOLON h. d. c. l.—Vente par le régistre des testamens—En vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 7 août 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, le jeudi, 14 septembre 1837, à midi, pour compte de la succession de feu Pierre Dolon, h c l, la propriété foncière ci après décrite, savoir:

Deux terrains, situés rue de l'Union, entre les rues St. Jean Baptiste et St. Avid, au nouveau faubourg Marigny, 3me. Municipalité, ayant trente pieds de face et cent vingt pieds de profondeur, sur lesquels est une maison en bois sur sol, divisé en deux appartemens, deux galeries et trois cabinets.

Conditions de la vente: moitié comptant, et la balance à six mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C DUPLESSIS,
10 août Régister des Testamens

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs pardevant Louis Feraud, not. pub

SUCCESSION DENIS—Vente par le Régister des Testamens—Jeudi, 14 septembre 1837, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la N. Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 août 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St Louis, pour compte de la succession de feu François Xavier Denis:

Un terrain, situé au faubourg Marigny, Troisième Municipalité, rue d'Amour, entre les rues St. Antoine et Bagatelle, mesurant trente pieds de face à ladite rue d'Amour, sur cent vingt pieds de profondeur; avec les bâtisses qui sont dessus.

Conditions de la vente—Moitié comptant, et la balance à un an de crédit,—en un billet endossé à satisfaction et assuré par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Régister des Testamens.

N. B. L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, pardevant Louis Feraud, not. pub.

Succession de Moctezuma.

Vente par le Register des Testamens.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, il sera vendu, devant mon bureau, le jeudi, 17 août 1837, à 4 heures de l'après midi, pour compte de la succession de feu A. M. Moctezuma, une toilette d'homme, avec tous ses accessoires en argent, une montre en or, avec une chaîne d'or, et divers autres objets.

Conditions de la vente—comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
5 août Register des Testamens.

SUCCESSION DE DOYLE.

Vente par le Régister des Testamens.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 24 juillet 1837, il sera le vendredi 1er. septembre 1837, à midi, exposé en vente publique à l'encan à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, pour compte de la succession de feu Thomas Doyle, la propriété foncière ci après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, désigné par le numéro six de l'ilet numéro vingt sept, borné par les rues du Canal, Frenet, Perdido et Girod, dans le faubourg Ste. Marie de cette ville, et ayant, mesure américaine, vingt-huit pieds deux pouces six huitièmes de face à la rue du Canal, et cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, borné d'un côté par le lot numéro sept, de l'autre côté par le lot numéro cinq, et dans le fond par le lot numéro huit; le tout conformément à un plan dressé par Louis Bringier, arpenteur général de cet Etat, le 27 décembre 1832, et annexé à un acte passé en l'étude de Louis T. Caire, notaire, le 31 du même mois, même année; ensemble avec toutes les dépendances: ce lot de terre est le même que ledit feu Thomas Doyle a acquis de John McDonogh, de cette paroisse, par acte au rapport dudit notaire Louis T. Caire, en date du 31 décembre 1832

Conditions de la vente: Un quart payable comptant, et la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et assurés par hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement
W. F. C. DUPLESSIS,
29 juillet Régister des Testamens

N. B.—L'acte de vente sera passé aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs, pardevant David L. McCay, notaire public.

SUCCESSION DE RISINGSON—Vente par le régistre des testamens.—Vendredi le vingt cinq août 1837, à midi, à la nouvelle bourse, encoignure des rues Chartres et St Louis, en vertu d'un décret rendu par l'honorable cour des preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, sous la date du 24 mai 1837, j'exposerai en vente publique à l'encan, pour compte de la succession d'Henri C. B Risingson, décédé, l'esclave nommée CHARLOTTE, âgée de vingt cinq ou vingt six ans, bonne couturière, blanchisseuse et repasseuse.

Conditions: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
22 juillet régistre des testamens.

SUCCESSION DE DOLON h. c. l.—Vente par le Régistre des Testamens—En vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, il sera, le jeudi, 24 août 1837, à 4 heures de l'après midi, vendu à l'encan au nouveau faubourg Marigny, 3me municipalité, rue de l'Union, entre les rues St Jean Baptiste et St. Avid, les effets mobiliers dépendant de la succession de feu Pierre Dolon, homme de couleur libre—Conditions de la vente: comptant.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Régister des Testamens

Vente par le Register des Testamens.

SUCCESSION FANCHON f. c. l.—Vendredi 25 août, 1837, à 4 heures P. M. en vertu d'un ordre de l'hon Cour des Preuves dans et pour la Paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, seront vendus au domicile de feue Hélène Fanchon, f. c. l situé rue Français, entre les rues Bons Enfants et Morales, au nouveau faubourg Marigny, troisième municipalité, les meubles meublants et autres effets appartenant à la dite succession.

Conditions de la vente, comptant
W. F. C. DUPLESSIS,
12 août Register des Testamens.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Gregory Byrne a présenté une pétition à la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu William Canton, décédé intestat: avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour,
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Register des Testamens.

COUR DES PREUVES—Attendu que Léon Ach a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession vacante de feu Michael Wiel, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour les quelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la cour,
10 août W F C DUPLESSIS, rég. des tests.

COUR DES PREUVES—Attendu que Rhoda Jones, veuve de Andrew H Adams a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Andrew H. Adams, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition—Par ordre de la Cour.
W. F. C. DUPLESSIS,
10 août Régistrer des Testamens

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, l'Etat de la Louisiane, à tous ceux que cela concerne—Salut: Attendu que M. Antoine Bonaventure Michel aîné, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, la propriété ci après mentionnée, s'est adressé à moi greffier de cette cour, dans le bureau duquel la vente fut enregistrée le 21 juillet 1837, pour la publication conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane intitulé "un acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires" approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu, et toutes personnes y intéressées, sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane, et de la cour de paroisse, qui pourraient avoir droit, titre, ou réclamation à la dite propriété ci après décrite, en conséquence d'un défaut de forme, dans l'ordre, le décret, ou le jugement de la cour, en vertu duquel cette vente a été faite, ou toute irrégularité, ou illégalité dans l'estimation ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre quelconque, de faire voir dans trente jours, à dater de la présente publication pourquoi la vente ainsi faite, ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif ci dessus désigné le 17me jour de juillet 1837, en vertu d'un décret rendu par cette cour le 23me jour du mois de mai 1837, dans l'affaire intitulée par Jean C. Ulm vs. Jeanne Baptiste Noël, veuve Didier Godard décédée—no. 9362—du docket de cette cour, et à la dite vente Antoine Bonaventure Michel aîné, s'est rendu acquéreur pour le prix de $1350. Description de la propriété d'après le transfer judiciaire:

Un certain lot de terre situé au faubourg Marigny entre les rues Bons Enfans et Amour, mesurant trente cinq pieds de face à la rue Marigny, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout mesure française, ensemble, avec les batisses, droits et privilèges, qui en dépendent
Nouvelle Orléans, le 11 août 1837.
ARMAND GUYOL,
12 août—3 1ps Député greffier.

A LOUER.—Un superbe Magasin situé rue Conti, entre les rues de Chartres et Royale, encoignure du Passage; on pourra aussi louer ou acheter les vitraires et prendre possession du magasin immédiatement.

On trouvera de même à cette adresse, à vendre à bon compte, un très bon et superbe Piano, genre Pleyel. 10 août—3

AVIS—Le sousigné a l'honneur d'annoncer au public et à ses pratiques, qu'il vient de recevoir par les derniers arrivages du Havre, un assortiment de passementerie, tels que épaulettes en or et en argent, sabres, épées à celichemar, &c., de plus qu'il a aussi en magasin du drap de billard pareil à celui qu'il a toujours eu: il vendra le tout à des prix très modérés.
LOUIS A. BARBARIN,
10 août rue de Chartres, No. 103.

ALIMENT VEGETAL appelé l'Indostane.

REÇU et à vendre à la pharmacie du soussigné, plusieurs douzaines boites de l'aliment ci-dessus; l'Indostane n'est pas une composition, c'est un aliment végétal, naturel, très léger, très-nourrissant, qui provient de la partie médullaire d'un palmier de l'Indostan. Les essais faits par les premières notabilités médicales ont démontré qu'elle est souveraine pour développer les forces des enfans à la mamelle aussi quelle elle tient lieu du sein de la mère, et qu'on ne peut pas employer d'aliment plus adoucissant et plus analeptique dans les cas d'épuisement, pour les convalescens, contre les gastrites, les rhumes, les catarrhes, les faiblesses d'estomac et toutes les affections de la poitrine. Mais, pour en obtenir des effets prompts marqués, on doit en continuer l'usage avec méthode et surtout avec assiduité; en prendre au moins deux potages par jour, le matin et l'autre le soir. Quelque faible que l'on puisse être, on est assuré qu'on ne fatiguera jamais l'estomac.
A. A. PEYCHAUD,
6 juillet Rue Royale, No. 123.

TRAITES par New York, à vendre par
WM. G. HEWES Co.
34 rue du Camp.

AVIS—A louer un magasin ... gée, situé rue Toulouse entre ... yale, et Bourbon. S'adresser au ... de l'Association Consolidée. ...

A LOUER—La Maison No. ... rue Royale—S'adresser à G. W. MORGAN.
29 juillet—1m.

MAGASIN A LOUER.

Le joli et beau magasin au No. 25, rue de Chartres. S'adresser sur les lieux.
25 juillet

A LOUER.

La belle maison No. 157 rue du Canal. S'adresser à WM G HEWES & Co.
29 juillet No. 34 rue du Camp.

A LOUER.

Deux Maisons en briques à deux étages, Nos. 140 et 144, rue du Bassin, entrées près du vieux Bassin; on en donnera possession le 1er. août. S'adresser à
W. BOMAN,
18 juillet No 168, rue du Bassin.

A LOUER.

l'Hotel de l'Amérique du Nord, encoignure de la rue Bienville et du Chemin Public. S'adresser à
M MUSSON,
11 juillet—7 Nos. 1 et 2 rue Royale.

A LOUER—Une maison à Carrollton, convenable pour tenir une pension ou un magasin de comestibles. S'adresser à
SALOMON COHN, à Carrollton.
24 juin

A LOUER—Le tout ou une partie seulement de la maison située rue du Canal, no 128. La situation est on ne peut plus agréable, les appartements sont beaux et bien divisés.
10 juin S. DEPOORTER.

A LOUER—Jusqu'au 1er octobre prochain. La belle et spacieuse maison avec cuisine et maison, située au 58 rue Royale près la rue Bienville; le loyer est très modéré. S'adresser au bureau du shériff.
10 juin FRED. BUISSON, shériff.

A LOUER, jusqu'au 15 novembre prochain, une Maison avec Magasin dans la rue Royale. S'adresser pour les conditions à
3 juin H C GAMMACK & Co

A LOUER

Jusqu'au 1er. de novembre prochain, et à des conditions avantageuses, le magasin no 44, Vieille Levée, second porte après la rue Bienville. Possession en sera donnée immédiatement, et s'il est demandé, le locataire aura le privilège de le louer pour une autre année, aux mêmes conditions que les précédentes. S'adresser sur les lieux, à M. A. Froliand ou à
ROBERT LAYTON.
29 mai No. 23. Vieille Levée

A LOUER—Plusieurs chambres situées au dessus de notre magasin, encoignure des rues de Chartres et Conti
E. LEFEBVRE & frère.
24 mai

A LOUER—Un appartement sur la rue, pour tenir un office, au second étage du magasin No. 28, rue du Camp. S'adresser sur les lieux, à
1er mai JOHN CROSBY.

Maison garnie à louer à Biloxi. Si elle n'est pas louée, le propriétaire prendra quelques pensionnaires. S'adresser rue Bourbon, no. 21.
22 av—2 pat

AVIS.

L. HOTEL DE MADISONVILLE, situé dans la ville de Madisonville, (Louisiane,) est maintenant ouvert pour la réception des pensionnaires, et sous la direction de M. J. R. Hamilton, dernièrement de Covington. Sa situation et ses avantages sont trop bien connus pour en faire l'éloge. C'est assez de dire que l'Hôtel, sera très bien tenu et que les commodités seront meilleures qu'elles n'ont été jusqu'à ce jour
1 av J. K. HAMILTON.

Avis de Banques et de Comp.

Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et Nashville.

LES actionnaires de cette Compagnie sont notifiés par les présentes que, par une résolution de direction adoptée le 19 de ce mois, la demande qui leur a été faite le 13 février dernier du paiement de cinq piastres par chaque action, a été rapportée, et lesdits actionnaires sont en outre,

Notifiés que :

ATTENDU que par une résolution de la direction adoptée le 19 de ce mois, il a été adressé aux actionnaires de la compagnie du chemin à coulisses de la Nouvelle Orléans et de Nashville une demande des paiemens suivans sur les actions qu'ils possèdent, savoir: deux piastres par chaque action, payable le 1er. septembre prochain; deux piastres par chaque action payable le 1er. décembre prochain; et deux piastres par chaque action payables le 1er. mars prochain.

En conséquence, il est résolu que le secrétaire de cette compagnie notifiera les actionnaires, par la voie des journaux de cette ville, que conformément à la sixième section de la charte, il leur est loisible de suspendre chacun des paiemens exigés sur le fonds capital de la compagnie pendant le terme de soixante jours, à partir de la date pour laquelle le dit paiement est exigible, sous la condition expresse, toutefois que si le dit paiement n'est pas régulièrement fait à l'expiration du dit prolongement de soixante jours, dans ce cas l'action ou les actions sur lesquelles le dit paiement aurait dû être fait seront forfaites et confisquées en faveur de la compagnie, les dispositions de la charte étant formelles et positives sur ce point. C'est pourquoi en conformité à la dite demande, tous ceux des actionnaires de ladite compagnie qui jugeront convenable d'ajourner les paiemens sur leurs actions pendant cet espace de soixante jours que la charte leur accorde, sont notifiés que le paiement de deux piastres par chaque action demandé pour le 1er. septembre prochain, peut, en vertu de la sixième section de ladite charte, être ajournée jusqu'au 31e. jour d'octobre prochain; que le paiement de deux piastres par chaque action demandé pour le 1er décembre prochain peut être ajourné jusqu'au 30 janvier, et le paiement de deux piastres par chaque action demandé pour le 1er mars prochain, peut être ajourné jusqu'au 30 avril prochain.
24 juin A. R. McNAIR—secrt.

COMPAGNIE DE LA BANQUE DU GAZ
Le 10 juin 1837

Cette Institution tirera des checks sur Mobile à 1 pour cent d'escompte. Natchez à 1 pour cent d'escompte. Vicksburg 1 pour cent d'escompte.
JAMES B. MARKS,
13 juin faisant fonction de caissier.

BANQUE D'ETAT DE LA LOUISIANE.
Nouvelle Orléans, 21 juin.

AVIS est donné par les présentes aux actionnaires que d'après une résolution adoptée aujourd'hui par la direction, l'époque fixée pour le payement de la balance du capital a été reculée jusqu'au 31 janvier prochain.
22 juin RICHARD RELF, caissier.

AVIS—Les livres de souscription au canal de navigation du Lac Borgne sont ouverts le 20 de ce mois au bureau de M. P. J. Tricou, rue St. Louis, entre Bourbon et Royale, sous l'inspection de MM. P. J. Tricou et Le Duvigneaud.

Par ordre des commissaires,
6 av DUVIGNEAUD, secrétaire.

COMPAGNIE DE L'HOTEL DE LA BOURSE ET DES BAINS

IL a été arrêté par la direction, que le payement des actions se ferait comme suit:

Un 10me comptant, et pour la balance les actionnaires tourniront leurs billets pour un vingtième chacun, payables de 4 en 4 mois, endossés à la satisfaction de la direction.

Par ordre de la direction.
J. B. S. ST. AMAND,
15 mars Secrétaire protem.

Compagnie de l'Hotel de la Bourse et des Bains.

EN vertu d'une résolution des directeurs, les livres de souscription au fonds capital de cette compagnie seront ouverts pendant quinze jours (les dimanches exceptés,) à dater du 15 de ce mois, depuis 9 heures du matin, jusqu'à 3 P. M. dans la salle du conseil de la 3me municipalité, sous la surveillance de deux des directeurs.

Par ordre de la direction,
J. B. S. ST. AMAND,
10 mars Secr. pro tem.

HYDRAULICS—Le public est informé que l'on peut se procurer de l'eau dans les maisons et sont placés dans les rues où les tuyaux de la Compagnie ... en s'adressant par écrit à la Banque de Commerce. 3 nov

A VENDRE.—Un beau et élégant CABRIOLET, nouvellement arrivé de France, et fabriqué par LEPINE. S'adresser à M. T. Gaillardet, rue d'Orléans, maison Vignié. Pour le voir, maison du docteur Lambert, rue Royale. 20 juillet.

LE docteur T. GAILLARDET, médecin de la faculté de Paris, ancien élève des hôpitaux, membre de la société anatomique de Paris et de l'académie scientifique de l'Ile de Corse, a l'honneur de prévenir le public et ses connaissances qu'il met ses soins à leur disposition pour toutes les maladies des dames, des hommes et des enfants, les accouchements, et les opérations de grande et petite chirurgie.

Sa demeure est rue d'Orléans, près la rue Royale, maison de Mr. Vignié.
6 juin Th. GAILLARDET.

LES soussignés offrent à vendre, un assortiment général de Marchandises pour le marché mexicain.

439 pièces Toile de Dundee, pour emballage,
41 pièces Toile d'emballage du Kentucky,
50 rouleaux cordages du Kentucky,
22 boucauts eau de-vie superieur, du Old Long don Dock,
50 caisses Hockheimer, 25 dito Liebfraun milch,
5 caisses Rudesheimer, 100 dito Niersteiner,
130 paniers champagne, marque de Joly,
200 paniers Nectar Mousseux, marque de Lambert & Co.
100 paniers œil de Perdrix,
50 douzaines vieux vin de Porto et de Sherry.
W. F. VIGERS & CO.
13 juillet—12 No. 30, rue Bienville.

A VENDRE.

UN magnifique Harnais Anglais, venant d'être reçue et à vendre au No. 110, rue de Chartres.
8 juillet

LIQUEURS—20 caisses Liqueurs superfines, de la Martinique, à vendre par
A. CAPDEVIELLE & Co.
8 juillet Rue Toulouse, no 19

MESSRS. DOLBEAR & FRERES,

LA méthode de Calligraphie de Dolbear, calculée pour des leçons particulières et publiques, a été reçue et est en vente aux académies d'écriture, rue de Chartres, no. 8, Nouvelle Orléans; Broadway, no 189, New York, et rue Dauphine, Mobile.

On donnera des leçons à domicile aux dames qui le préféreront.

On donnera aussi des leçons à des classes qui se formeront dans une partie quelconque de la ville. On aura la faculté de continuer jusqu'au moment où l'on sera satisfait de son écriture. 13 juin

MANUFACTURE DE SAVON DE CARROLTON.

LE soussigné informe ses amis et le public qu'il est prêt à fournir toutes les quantités de savon de première qualité pour l'usage des familles. Les ordres seront de suite exécutés en les adressant au bureau du chemin à coulisses de Carrolton, encoignure des rues Baronne et Poydras.
15 juin SALOMON COHN

R. H. BRUNET. Encanteur.
TIENT SON BUREAU AU
No. 91 Rue de la Commune.
3 avril—3m

EN magasin, d'importations antérieures, Vins fins en caisses et en barriques, blancs et rouges, de Bordeaux, Madère et Champagne—Eau de vie en demi et quarts de pipes, de Dumon, Dupuy et autres; Guignolet d'Angers—Vinaigre d'Orléans—Genièvre de Hollande de Ouy & fils de Rotterdam—1000 boites de Sardines à l'huile de Colin—quelques caisses conserves et pates assorties—salaisons assorties de Marseilles—amandes en coques à la dame—parfumeries assorties.
LATASTE & BRULATOUR
6 juillet 19, rue St Louis.

A VENDRE par M. S Cucullu, Lapeyre & Co. rue Toulouse, No. 27.

286 caisses Sucre blanc de la Havane, 1ère qualité; 100 surons Tabac en feuille de Manzanilla. $00,000 cigares de la Havane, de différentes qualités.
8 juillet

CHARLES H GRANT & CO
No. 46, rue de Chartres.

VIENNENT constamment un assortiment considérable de MEUBLES ELEGANS, COMMODES et UTILES Chaises en acajou, érable, bois de fantaisie, miroirs, glaces, matelas en crin, et mousse, en plume ... 1er avril

Avis judiciaires.

PAROISSE ... Louisiane ... salut:—Attendu que ... par le juge de la Cour des Preuves, ... pour la paroisse de Jefferson, la propriété ci-après décrite, s'est adressé au juge de ladite cour, sur un décret de laquelle ladite vente fut faite pour en obtenir des avis ou publications, conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires, approuvé le 10 mars 1834.

Qu'il soit connu et toutes les personnes intéressées sont par les présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse de Jefferson, qui pourraient avoir droit à la dite propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour en vertu duquel cette vente a été faite, ou toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation ou le tems et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque de faire voir dans trente jours, à dater de la publication de cet avis pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée. Ladite propriété fut vendue par le juge soussigné le vingt deux décembre mil huit cent trente-six, à la bourse de Hewlett, à la Nouvelle Orléans, encoignure des rues Chartres et St.-Louis, et fut adjugée audit sieur Laville pour le prix de sept mille neuf cents piastres, payable à un cinquième comptant et la balance à un et deux ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur et portant hypothèque jusqu'au paiement final.

Description de la propriété dans les papiers publiés:

Une portion de terre située sur la rive droite de la rivière Ouacha, dans le district de Barataria, en cette paroisse, mesurant seize arpens plus ou moins de face à la dite rivière sur toute la profondeur qu'il peut avoir depuis ladite rivière jusqu'au bayou Pierre, bornée d'un côté par la propriété de Vincent Périn, alias Champagne, et de l'autre par celle de François Tisapherne Bouté, ensemble les appartenances, dépendances, &c.

Cependant avant la vente il a été annoncé que de puis l'époque où cette propriété avait été inventoriée, Mr Alloud'Hemécourt avait arpenté l'île Bouté, dont ladite portion de terre fait partie et qu'il paraissait que ladite portion de terre, au lieu de seize arpens de face, en avait seulement quinze et dix-huit pieds huit pouces, et de plus que la maison et ses dépendances qui devaient se vendre avec la dite portion de terre se trouvaient sur la propriété de Mr Tisapherne Bouté, voisin.

En conséquence de quoi ladite habitation serait vendue sujette à la réduction et dessus mentionnée, que la dite maison et ses dépendances seraient aussi vendues avec ladite portion de terre, l'acquéreur devant les enlever dans les soixante jours qui suivra en celui de la vente.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour des Preuves, ce 29 juillet 1837, dans la soixante deuxième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique
29 juillet—3 F. DUGUE, juge.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans—L'état de la Louisiane a tous ceux que cela peut concerner, salut: Attendu que Chester Clark de New York, ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, les propriétés ci après décrites, s'est adressé au greffier de cette cour, au bureau duquel l'acte de vente a été enregistré le 31ème jour de juillet 1837, pour une monition ou avis, en conformité d'un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires", approuvé le 10 mars 1834;—Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la cour de paroisse qui pourraient avoir des droits, titres ou réclamations sur la propriété ci après décrites, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la cour, en vertu duquel la vente a été faite ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le tems et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

Ces propriétés ont été vendues par le shérif de la paroisse susdite, le vingt cinquième jour de juillet 1837 en vertu d'un décret de cette cour, rendu le 16ème jour de mai 1837, dans l'affaire intitulée Paul Tulane vs Jno. Wilcox, no. 8469, du docket de cette cour, à laquelle vente ledit Chester Clark s'est rendu adjudicataire pour le prix de $6,500,

Description des propriétés d'après le transfer judiciaire, savoir:

La moitié indivise d'un certain lot de terre, situé en cette ville, faubourg Delor, dans l'ilet compris entre les rues Suzette, Benjamin, Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, désigné par le lot no 11, sur un plan dressé par C. P. Zimpel, et déposé dans le livre des plans de G. R. Stringer, ci devant notaire public, par le plan no 3. Ledit lot mesurant vingt pieds de face à la rue Suzette, entre les rues Nouvelle Levée et Tchapitoulas sur une profondeur de cent soixante pieds un pouce et six lignes, ensemble avec les améliorations qui se trouvent sur ledit terrain. Plus, la moitié indivise d'un certain lot de terre situé au faubourg Delor, sur la rue de la Levée, entre les rues Benjamin et Suzette et désigné par le lot no. 4, sur un plan dressé par C. P. Zimpel et déposé en l'étude de G R Stringer, ci-devant notaire public, suivant le plan no 2, ledit lot mesurant vingt deux pieds huit pouces et sept lignes de face à la rue de la Nouvelle Levée sur cent pieds de profondeur, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Plus la moitié indivise d'un certain lot de terre situé au faubourg Delor, dans l'ilet compris entre les rues de la Nouvelle Levée, Tchapitoulas, Benjamin et Suzette, ledit lot est désigné par le no 3, sur un plan dressé par C P Zimpel, et déposé en l'étude de G. R. Stringer, ci devant notaire public suivant le plan no 2, ledit lot mesurant vingt pieds de face à la nouvelle ligne face à la Nouvelle Levée, entre les rues Benjamin et Suzette, sur une profondeur de cent pieds, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Nouvelle Orléans, 3 août 1837.
(Signé) ARMAND GUYOL,
5 août—1m Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire—Gabriel George Glenny contre ses créanciers—(Pour un terme moratoire.)—Il est ordonné qu'une assemblée des créanciers du pétitionnaire ait lieu en l'étude de Mr Gustave Le Gardeur, notaire public, le mardi 22 du courant, à 10 heures du matin, pour prendre en considération la demande par lui faite pour un atermoiement; et en attendant, tous procédures judiciaires contre sa personne et ses biens sont suspendues.

Par ordre de l'honorable Charles Watts, juge de la dite Cour, le 9 août A. D. 1837
12 août—3 P. LE BLANC, Dép. Gref.

$10 DE RECOMPENSE.

LA somme ci dessus sera donnée par le soussigné, à celui qui lui rapportera une montre de Lépine en or, marquée sur l'extérieur du boîtier F. S. elle porte le No. 1284, cette montre détachée de la chaîne de sureté, a été perdue de la rue du Quartier à la presse à coton d'en bas. Elle est manufacturée par Gayer de ... et a un échappement à cylindre, quatre trous en rubis. La récompense ci-dessus, sera payée à quiconque la remettra au bureau de cette feuille.
F. SMITH.
8 août—6 Encoignure Poydras et Carondelet.

LIQUEURS—70 barils vieux Whiskey de Monongahela.

2 pipes Madère de l'Inde, vieux,
2 demi-pipes vieille Eau-de-vie de Cognac,
10 quarts de pipes vin de Ténériff,
7 barillets ditto,
5 barils Eau de-vie américaine,
15 barils Malaga doux,
12 barils Eau-de-vie de pêche,
2 paniers huile d'olive française,
64 caisses Madère de l'Inde, de 1 et 2 douz.
10 milliers cigares de la Havane, à vendre par
P. H. GALLWAY,
12 août No. 31, rue de la Commune.

CREVASOL, FRERES, arrivant de Paris peintres en voiture et enseignes, ont l'honneur de prévenir le public qu'ils viennent de s'établir rue Ste Anne encoignure St. Claude. Ils garantiront aux personnes qui voudront bien les honorer de leur confiance de leur peindre les voitures aussi bien que les neuves venant de N. York. Ils peindront de plus les appartements, les lampes, et font généralement tout ce qui concerne leur état. 15 jn—10

MAIRIE DE LA NLLE-ORLEANS.

EN vertu des ordonnances de police, avis est donné qu'à compter de lundi 3 juillet prochain, jusqu'au 1er. septembre suivant, il sera distribué, chaque nuit, des saucisses empoisonnées aux chiens qui seront trouvés errants dans les rues de la troisième municipalité.
Le 26 juin 1837. D. PRIEUR, maire

SUCRE A BON MARCHE.

12 livres bon Sucre, } Pour 1 piastre.
14 livres moins beau. }

AU magasin d'Antoine Michoud, encoignure des rues de la Vieille-Levée et Ursulines.

On trouve aussi magasin: Remède et Pillules de Le Roy, Carreaux et Tables de marbre, Filets de pêche, Café du Brésil, Marmites françaises, Serrures et Ferrements de toute espèce. 31 mai—2 m

RUE BOURBON, No. 327.
INSTITUT
Polyglotte, Scientifique et Industriel.
Directeur: H. MAGNIN,
PROFESSEUR ES LETTRES ET ES SCIENCES.
(Extrait du Prospectus général.)
Objets de l'Enseignement.

Lecture, Ecriture, Ortographe; Grammaire générale;—Grammaires particulières; Langues anciennes: Hebreu, Grec, Latin;—Langues modernes: Anglais, Français, Espagnol;—Précis d'Histoire Ancienne, Romaine, Moyen-âge et Moderne;—Abrégé de Géographie;—Elémens d'Astronomie;—Rhétorique;—Philosophie;—Littérature;—Comptabilité;—Tenue des livres;—Droit commercial;—Mathématiques: Arithmétique, Algèbre élémentaire, Géométrie, Géométrie analytique, Algèbre supérieure, Analyse appliquée aux trois dimensions, Calcul différentiel et intégral calcul des différences;—Géométrie de l'arpentage et Géodésie pratique;—Principes du Dessin et du Lavis de la carte topographique;—Elémens de Mécanique; Dessin des machines; Alphabet de physique et de chimie;—Petit cours de Physiologie et d'Histoire naturelle.

HONORAIRES.
Depuis $4 jusqu'à $12 par mois.
ECOLE DU SOIR,
Depuis 6 heures du soir jusqu'à 9.

H. MAGNIN tient ouvert un cours spécial pour les personnes qui se destinent aux professions commerciales et industrielles. 7 jan

EN vente chez LELIEVRE, Libraire, encoignure Royale et Ste. Anne.

Portrait lithographié de Mr. Villeré, ancien Gouverneur de la Louisiane.

Bataille de Waterloo, peint par Steuben, gravé par Jazet.

Bonaparte à Jaffa, par Gros, gravé par Laugier.

Vues de Paris, encadrées et en feuilles.

Images de Saints, gravées et lithographiées, noires et coloriées.

Description de la cérémonie du Sacre de Napoléon, ouvrage magnifique.

Académies et principes de dessin.

Explications du Maréchal Clauzel.

Crayons lithographiques, &c. &c 20 juin—3pe

Mairie de la Nouvelle Orléans.

CONFORMEMENT aux ordonnances du Conseil de ville et du Conseil de la 1re. Municipalité de la ville de la Nlle. Orléans, avis est donné que les marchandises et autres encombremens quelconques qui sont mentionnés dans le rapport hebdomadaire du wharfinger, et qui seront restés pendant plus de cinq jours dans les limites de la 1re. Municipalité sur la Levée, seront vendues à l'encan sur les lieux, le lundi de chaque semaine, à 3 heures de l'après midi, par F. Dutillet, encanteur de la dite Municipalité, pour le compte de qui il appartiendra.
10 mai D. PRIEUR, maire.

Beaux Peignes d'ivoires, Eventails et Cartes à jouer, reçus par le navire Huntsville, de New-York.

196 DOUZAINES beaux Peignes d'ivoire, grandeurs et qualités assorties; 1000 Eventails de l'Inde; 200 idem en soie; 50 Eventails en plumes blanches, et 11 grosses Cartes à deux têtes, à vendre par
POLLARD & GREEN,
6 juillet No. 53, rue de Chartres.

A VENDRE.—Plusieurs Titres de Soldats et autres droits à des terres au Texas, concessions du gouvernement.
HENRY HART,
15 juillet 30, Vieille-Levée.

DEMANDE—On a besoin d'un homme exact et robuste pour aller dans une des parties les plus saines de la campagne, en qualité de vacher et de charretier et se rendre généralement utile sur l'habitation. S'adresser au no. 132, rue Poydras, entre les heures de 8 et 9 à 10. 15 juillet—3t

... à ... poste ... âgé d'environ ... 9 1/2 pouces ... cicatrice à la jambe ... Avis ... propriétaire de la réclamer en se conformant à la loi
Poste du faubourg Washington, ce 15 août 1837.
P. BAYHI,
15 août—10 Chef de poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me municipalité, à Frescaty, le nègre nommé VIOLETTE, appartenant à Mr Pottier, âgé d'environ 30 à 35 ans, taille 5 pieds 1 pouce et 1 quart, parlant l'anglais et le français, ayant une plaie à la jambe gauche et deux doigts de moins au pied de la même jambe. Avis est donné au propriétaire de la réclamer en se conformant à la loi
Poste du faubourg Washington, ce 15 août 1837.
15 août—10 P. BAYHI chef de poste.

Détenu à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me municipalité, à Frescaty, le nègre nommé JOHN, se disant appartenir à Mme. Chs. Lauzeux, âgé d'environ 30 ans, taille 5 pieds 6 pouces et 10 lignes; figure ordinaire et alongée, ayant une cicatrice au bras droit. Avis est donné au propriétaire de le réclamer, en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, ce 15 août 1837.
P. BAYHI,
15 août—10 Chef du poste.

50 Piastres de Récompense—Seront données pour l'appréhension et la mise à la geôle du nègre JIM BLAKE, parti marron de chez son maître, depuis environ trois mois; il est d'une forte construction, taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, âgé de 40 ans et a un morceau de chaque oreille de coupée et le doigt de la main gauche coupé jusqu'à la seconde phalange. S'adresser au bureau de ce journal.
8 août—1m 3ps

20 Piastres de Récompense—S'est absenté de chez le soussigné le nègre nommé JOHN alias JACKSON, taille 5 pieds 4 pouces, ayant la figure bourgeonnée, et un air riant. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le logera dans une des prisons de cette ville.
8 août—12 M. ANDRY, jr

Dix Piastres de Récompense

Partie de chez la soussignée la négresse nommée LISETTE, marchande de marchandises sèches, depuis le 22 mai; elle a pour habitude d'aller vendre aubas de la ville et à la paroisse St. Bernard, et de l'autre bord du fleuve; elle se dit libre, âgée d'environ 45 ans, taille 5 pieds, et un gros signe vers les yeux; et elle a pour habitude de tenir sa main gauche couverte avec le bout de sa manche, parceque ses doigts sont ployés; elle a été achetée de la veuve Quéryon. La susdite récompense sera donnée à quiconque la ramènera chez la soussignée, rue Moreau, No. 122.
5 août—14 ROSA NABA.

$50 DE RECOMPENSE.

Parti marron depuis le 28 juin dernier, du magasin de Mme veuve Minton, encoignure Chartres et Toulouse, un jeune nègre nommé John, âgé d'environ 18 ans, taille de 5 pieds ... pouces, ... il est un peu bègue, et sourit quand on lui parle; il a été vu à plusieurs fois du côté du Bas du Carondelet et au rail-road. La récompense ci dessus sera payée si on le prend hors de la paroisse d'Orléans, et $25 piastres s'il est pris dans la paroisse et mis dans une des geoles.

Toute personne qui lui donnera asile, sera poursuivie suivant la rigueur des lois.
S'adresser à P. CADILLAN ou à
5 août—1m J. P. DESBOIS.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me municipalité, à Frescaty, THOMPSON, griffe, se disant libre, âgé de 33 ans, taille 5 pieds 10 pouces, figure alongée, ayant une cicatrice à droite du menton, et ne parlant qu'anglais; avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 29 juillet 1837.
P. BAYHI,
29 juillet—10 Chef du poste.

DETENU à la geôle de police du poste du faubourg Washington, de la 3me municipalité, à Frescaty, le nègre nommé EPHRAN LARKINS, se disant libre, âgé de 35 ans, taille 5 pieds 5 pouces et demie, figure alongée, ayant le petit doigt de la main droite ployé, provenant d'avoir été cassé; avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi.
Poste du faubourg Washington, 29 juillet 1837.
P. BAYHI,
29 juillet—10 Chef du poste.

CINQ PIASTRES DE RECOMPENSE

Seront données pour l'arrestation de l'esclave JOSEPH, qui est parti marron vers le 10 juillet. Il est très noir, et a la tête très forte ... velue. On l'a vu depuis son départ dans ... Natchez. Il est de la taille de 5 pieds et demi, et est âgé de 21 ans. Les capitaines de navires sont par le présent avertis de ne pas le recevoir à leur bord, sous peine d'être poursuivis avec toute la rigueur des lois. Ce nègre parle anglais et français.
29 juillet—1m. B. COQUET.

Détenu à la geôle de police du poste du faubourg Washington de la 3e municipalité, à Frescaty, le nègre HENRY THOMSON, se disant libre, âgé de 21 ans, taille 5 pieds 5 pouces, figure ronde, peau noire ... Avis est donné au propriétaire de le réclamer en se conformant à la loi
Poste du faubourg Washington, 27 juillet.
27 juil—10. P. BAYHI, chef de poste.

$10 DE RECOMPENSE.

Partie marronne de chez le soussigné, lundi 29 du mois passé, la négresse FANNY âgée d'environ 30 ans, taille 5 pieds, forte constitution, parlant le français et l'anglais. elle a ordinairement sur le nom de Mary et qui demeure dans la partie inférieure de la ville, où l'on suppose qu'elle se cache. On est prévenu de ne pas la recevoir sous peine d'être poursuivi conformément aux lois de l'état.
9 juin Wm. REGAN.

MAQUEREAU—100 barils maquereau No. 3, en débarquement et à vendre par
ROBERT H. WHITE,
10 août No 34 rue Gravier.

TABAC—du Kentucky, à bas prix, constamment en main, à vendre par
10 août HEFFORD & SORGENFREY.

GRAISSE & BEURRE—50 fréquins Graisse et 40 do Beurre, en magasin et à vendre par
HEFFORD & SORGENFREY.

PORC ET BŒUF—50 barils Porc pour habitation et 70 demi-barils Bœuf à vendre par
10 août HEFFORD & SORGENFREY.

FARINE—210 barils farine nouvellement moulue, et de première qualité, en débarquement du bateau à vapeur John Mills, et à vendre par
G. DORSEY,
10 août no. 44 nouvelle Levée.

WHISKEY—80 barils Whiskey rectifié, en débarquement du bateau à vapeur John Mills, et à vendre par
G. DORSEY,
10 août no 44 nouvelle Levée.

CAFE DE LA HAVANE—640 sacs café de la Havane en débarquement de la goëlette Hypérion, et à vendre par
10 août R. GRONING & Co.

FARINE—180 barils farine superfine, en débarquement du bateau à vapeur John Mills, et à vendre par
YORKE frères,
10 août 65 rue du C mp.

SUCRE—100 boucauts Sucre de première qualité, en magasin et à vendre par
THOMAS BARRETT.

WHISKEY—De haute preuve, à vendre par
G. DORSEY,
8 août 44, nouvelle Levée.

PORC—300 barils porc prime et mess, à vendre par
G. DORSEY,
44, nouvelle Levée.

PORC pour habitation; 195 barils porc M. O, vendre par
G. DORSEY,
8 août 44, nouvelle Levée.

SAVON.—100 caisses Savon No. 1, 100 do No 2 reçues récemment et à vendre par
A. N. HART,
8 août No 38, Vieille-Levée.

BOIS DE TEINTURE & CUIRS—20 tonneaux et 295 Cuirs, en débarquement de la goëlette Romanita, et à vendre en prenant à la Levée.—S'adresser à
J. ROBERT & Co.,
8 août 47, rue Bienville.

SIROP DE LIMON—100 caisses à vendre par
ROBERT H. WHITE,
8 août No 34, rue Gravier.

500 sacs Maïs, reçus récemment, à vendre par
SLOAN & BROTHER,
8 août No 93, rue de la Nlle Levée.

CUIRS.—421 Cuirs de bœuf du Mexique, en débarquement de la goëlette Louise, et à vendre par
A. CAPDEVIELLE & Co.,
8 août rue Toulouse, No. 19

AVIS—Le soussigné fera des avances libérales, sur le coton consigné à ses amis à Amsterdam
HUGO C GILDEMEESTER.
45, rue Bienville.

MAIS.—77 sacs en débarquement du bateau à vapeur "Belle," à vendre par
COIT & Co.,
8 août 20, rue de la Douane.

PAPIER.—54 rames papier, et 30 do à envelopes, à vendre par
FRANKLIN & AMES,
8 août 55, rue du Camp

A VENDRE par M. S. Cucullu, Lapeyre & Co., rue Toulouse, No. 27.

151 sucs café de la Havane,
300 milliers cigares de la Havane, différentes qualités; 150 ballots tabac de Manzanillo, tripes et capes 5 août

SAVON ET BLANC DE BALEINE—En débarquement du brick Two Sisters, de Boston, et à vendre par les soussignés,

175 Savon No. 1
200 do Blanc de Baleine, 4, 5 et 6
CARRIERE, DARAN & Co.
8 août 13 et 15, rue St. Louis

EAU DE VIE, 4e. et 6e preuve—Reçu par les soussignés de Bordeaux et en débarquement de la barque Lubeck: 30 barils eau de vie, 4e preuve, 30 demi pipes do do; 10 do champagne cognac; 20 do eau de vie blanche, 4e preuve; 10 do do, do do.

Importé pour le marché mexicain:

49 caisses vermicelli; 54 do macaroni; 12 barriques vin rouge de qualité supérieure; 25 caisses de Château Margaux très supérieur.
8 août CARRIERE, DARAN & Co.

SUCRE—180 boucauts Sucre, sur une habitation à 54 milles au-dessus du fleuve, à vendre par
W. F. VIGIERS & Co.
27 juillet No 30, rue Bienville.

A LOUER

LE haut de la maison occupée par M. Wm. Boswell, rue Conti, entre Chartres et Levée. S'adresser à
EDWD. GOTTSCHALK,
25 juillet No. 104, rue de Chartres.

DOUBLONS Espagnols.—500 Doublons à vendre par
ROBINSON & Co.
25 juillet No. 45, rue du Camp.

VIN de Champagne—290 paniers champagne d'une qualité supérieure, et d'importation récente en magasin et à vendre par
KOHN, DARON & Co.
20 juillet No. 28 rue Bienville.

KIRSAWASSER—100 Caisses en magasin et à vendre par
KOHN, DARON & CO.
20 juillet No. 28, rue Bienville.

VIN de Madère de la Sicile—5 boucauts, et 74 quarts barriques madère de la Sicile, de la marque de Ingham L P., en magasin et à vendre par
KOHN, DARON & Co.
20 juillet No. 28 rue Bienville.

MOUSSELINE—8 balles mousseline d'un nouveau patron, convenable pour les marchés mexicains, en magasin et à vendre par
KOHN, DARON & Co.
20 juillet No. 28 rue Bienville.

EN débarquement de la barque Lubeck, venant de Bordeaux, 30 demi-barriques vin blanc, à vendre par 3 août A & E CAVELIER.

LE soussigné offre à vendre—160 caisses citrons frais de Messine: 100 barils blanc de Philadelphie, assorties; 20 rouleaux corde de Manille.
8 août A S BARKER, 89 1/2 de la Commune.

PIASTRES Mexicaines, à vendre par
8 août R. GRONING & Co

Ventes à l'Encan

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable cour des preuves, pour la paroisse d'Orléans, en date du 15 juillet 1837, et à la requête de M. Gustave Tournade, tuteur de ses enfants mineurs, Jules, Joseph et Pierre, Gustave Tournade, il sera vendu, le mardi, 29 août à midi, à la Bourse encoignure des rues St Louis et Chartres, un lot de terre situé au faubourg Marigny, rue de Craps, entre les rues St Antoine et Bagatelle, mesurant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, ensemble les batisses et constructions, consistant en une maison en briques, de quatre appartements, deux galeries et deux cabinets, et une cuisine briquetée entre poteaux, de quatre appartements.

Conditions: l'acquéreur assumera le paiement de deux billets à ordre, l'un de $1,260, payables le 27 oût 1837, et l'autre de $1306, 67 payables le 27 février 1838, et pour la balance fournira trois billets endossés à satisfaction et portant hypothèque, à 12, 18 et 24 mois, du jour de la vente. 18 juillet—4 1pe

PAR F. DUTILLET & DELERY.

IL sera vendu le Samedi 2 Septembre prochain, à midi, à la Bourse, située à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, dans et pour le premier District Judiciaire de l'Etat de la Louisiane et à la requête de Mr Alphonse Desmare, syndic des créanciers de Mr. Dupart h. c. l; les propriétés et esclaves ci après décrits, dépendant des biens abandonnés par le dit Mr Dupart, à ses créanciers savoir:

1o. La tiers indivis d'une terre située dans la paroisse St Tamany, Etat de la Louisiane, sur la rive occidentale du Bayou Falia, près de la ville de Covington, bornée au sud par les terres de E. M. Tarrell, et à l'est par le Boque Falia, contenant 640 acres plus au moins

2o. Un lot de terre, situé au faubourg Washington, désigné par le No 20 de l'ilet No. 12, sur un plan dressé le 9 février 1835, par Joseph Pilié, voyer de la ville, lequel plan est déposé chez Mr. F. de Armas, notaire public, le dit lot mesurant 30 pieds 1 pouce de face à la Promenade La Fayette, sur 130 pieds 3 pouces de profondeur, entre les rues Morales et du Port

3o. Un lot de terre situé à Mandeville, faisant partie du terrain No. 11 de l'ilet No. 3, mesurant 30 pieds de face à la rue Lamarque, sur 190 pieds de profondeur.

4o. Un nègre nommé JOE, de 45 ans, cordonnier.

5o. Un mulâtre nommé TOM, de 52 ans dito.

6o. Une négresse nommée DIANE de 28 ans.

Conditions, 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèque portant jusqu'à parfait payement. 1er août.—5

PAR J. B. BLACHE.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la Paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 5 juillet 1837, il sera vendu, le mardi 12 Septembre prochain, à midi, à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, les esclaves ci après nommés dépendant de la succession de feu Guillaume Dupertis.

Une négresse nommée Marianne, âgée de 45 ans, cuisinière, blanchisseuse et marchande de fruits, avec ses deux enfants Georgine et Jacqueline.

Sanitte, fille de Marianne, mulâtresse de 19 ans, cuisinière.

Elisabeth, fille de Marianne, mulâtresse, âgée de 15 ans, domestique de maison.

Adèle, fille de Marianne, griffonne, âgée de 12 ans, domestique de maison.

Hortense, négresse âgée de 30 ans, blanchisseuse.

Edmond, nègre, 8 ... manœuvre

Conditions, un tiers payable comptant; et le reste à un crédit de douze mois, en billets endossés à la satisfaction des exécuteurs testamentaires, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par devant Mr. L. T. Caire, notaire public, aux frais des acquéreurs.
8 août—3pe.

PAR J BLACHE.

IL sera vendu, le Samedi, 19 du courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de District, pour le premier District Judiciaire, en date du 13 de Juin 1837.

Une quantité de marchandises assorties abandonnées par Abraham De Young à ses créanciers, consistant en SOULIERS, LINGE FAIT, &c. Conditions: pour toute somme au-dessous de $100, comptant et au-dessus 90 jours de crédit 5 août

BEURRE de l'Ouest—30 fréquins à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
5 août No. 14, rue Poydras.

FARINE—600 barils farine superfine, en débarquement, à vendre par
JOSEPH LANDIS & Co.
5 août No. 14, rue Poydras

PIMENT et Clous de Girofles—50 sacs pimento, 10 barils clous de girofles, à vendre par
ROBERT H WHITE,
5 août 34, rue Gravier.

VIN de Malaga—50 quarts de barriques, à vendre par
ROBERT H. WHITE,
5 août No. 34 rue Gravier.

MAQUEREAUX—300 quarts de barils maquereaux Nos 1 et 2, à vendre par
ROBERT H. WHITE,
5 août No. 34, rue Gravier.

CUIRS—536 cuirs de Tampico, en débarquement de la goëlette Créole, en face de la rue Jefferson à vendre par
JOHN CROSBY,
1er août no 28, rue du Camp.

HUILE DE PALMACHRISTI—Une petite quantité en magasin, à vendre par
LAVILLEBEUVRE & WALTON,
1er août no 17, rue des Magasins.

SAVON—100 caisses savon en magasin, à vendre par
LAVILLEBEUVRE & WALTON,
1er août no 17, rue des Magasins.

MAIS—60 sacs en magasin et à vendre par
LAVILLEBEUVRE & WALTON,
1er août no 17, rue des Magasins.

120 Boucauts sucre, à vendre sur l'habitation par
LEBLANC & HAYDEL
29 juillet

60 Boucauts sucre, à vendre par
LEBLANC & HAYDEL,
29 juillet 30, rue Toulouse.

JAMBONS.—Plats cotés, et Jambons de qualités supérieures, en magasin et à vendre par
LAYET & AMELUNG.
29 juillet No. 17, rue de la Commune.

PORC—Porc de première qualité, à vendre par
LAYET & AMELUNG,
29 juillet No. 17, rue de la Commune.

A LOUER.—Un bureau au 2me. étage du magasin No. 39, Vieille Levée; s'adresser à
HENRY N. HART,
29 juillet— No. 34, Vieille-Levée.

ON demande à louer un nègre d'environ 20 ans, pour travailler dans un magasin de épicerie.
J. E. LOREILHE.
29 juillet Encoignure Royale et Douane.

BISCUIT—Un envoi de biscuits à l'eau, pour pilotes et de biscuits croquans, au beurre, reçu et à vendre par
SLOAN & BROTHERS,
29 jt rue de la Nlle. Levée, No. 39

WHISKEY—100 barils vieux Monongahela, en magasin et à vendre par
SLOAN & BROTHERS,
29 jt rue de la Nlle. Levée No. 39

EAU DE-VIE—50 demi pipes eau-de-vie de Bordeaux et 20 do. de la Rochelle, ayant droit au draw-back, à vendre par
SLOAN & BROTHERS,
29jt rue de la Nlle. Levée No. 39

REÇU par les derniers arrivages de France—1000 caisses liqueurs assorties en flacons de porcelaines, riches dessins et nouveaux.

200 caisses véritable absynthe suisse; 200 do. Kirshwaser, qualité supérieure.

100 paniers Champagne, do. do.

20 caisses d'ornements en porcelaine et cristal, tels que tulipes, porte-cigares, cornets, plateaux à fruits &c. &c. le tout riche et de qualité supérieure.

15 caisses mousseline suisse, brodée et unie, qualités assorties.

250 caisses Curaçao double, de Hollande, en cruchons.

300 caisses prunes Reine Glaude, en paniers et bocaux; 50 caisses jus de groseilles framboisé pour glaces et sirops.

250 caisses fruits confits en paniers de cristal, nouveaux modèles
J. MATHERE,
5 août Rue St. Louis No. 10

SOCIETE.—Les soussignés ayant ce jour contracté une société avec le colonel Lawrence S Banks, ou North Alabama, pour la transaction de la commission en général, et des affaires d'expéditions, en cette ville, offrent respectueusement leurs services à leurs amis et au public en général.

Les affaires seront conduites sous la raison de Slaughter, Picket & Banks.

La raison de Slaughter & Pickett continuera encore quelque peu de tems, et seulement à l'effet de clôre ses propres affaires.
13 juillet—10 SLAUGHTER & PICKETT

AVIS—La maison de commerce faisant des affaires à Londres, en Angleterre, à New York et d'autres villes des Etats-Unis, sous la raison de Thomas Wilson & Co. ont cédé et transféré aux soussignés, toutes leurs propriétés mobilières et immobilières, de quelques descriptions que ce soit, et dans quelques parties dans les Etats Unis où elles puissent se trouver pour le bénéfice de tous les créanciers, dont toutes les personnes y intéressées sont priées de prendre avis pour leur gouverne.
New-York, 13 juillet 1837.
J. D. BEERS,
LEWIS CURTIS } Administrateurs.
22 juillet—10

NOUS recevons par le navire St. James, du Hâvre, un assortiment de Mouchoirs de Batiste, composé de Mouchoirs de Batiste imprimés, bien assortis pour femmes et pour enfants; dito Mouchoirs de Batiste unis—par douzaine et par pièce, divers prix—et un fort assortiment de Batiste à l'aune.
13 juillet E. LEFEBVRE & FRERE

TENUE de Livre—Une personne connaissant cette science par pratique et théorie, donnera des leçons particulières, en français ou en anglais, comme on pourrait le désirer. S'adresser au bureau de cette feuille. 13 juillet—12

SUCCESSION DE FRANCOIS TOULOUSE—Avis—Les créanciers de cette succession sont invités à faire connaître au soussigné, exécuteur testamentaire, le montant de leurs créances, et ceux qui doivent à la dite succession, à venir régler immédiatement.
FRANCOIS DUCOING
22 juillet—14 rue de Craps no 81,

A VENDRE au No. 116 rue de Chartres chez Bousseins & Swasey, un superbe Harnais Anglais, des mieux finis. 24 mai

A M. LAFERRIERE LEVESQUE, Commissionnaire des articles de Paris, rue des Petites Ecuries, no. 6 bis (à Paris) offre ses services pour tout ce qui concerne l'achat de marchandises françaises et se charge de commission à faire à l'étranger. Pour plus amples renseignemens s'adresser à MM. V. Rochaux et E. Hermann, ou à M. J. La Carpentier, à la Nouvelle Orléans. 5 sept—1a

BRIQUES A FEU DE PREMIERE QUALITE.

A VENDRE à l'entrepôt de M. Bouilay, près de Pensacole, de 3 à 400,000 briques d'une qualité qui n'excède en rien à n'importe quelles briques des Etats-Unis. Ceux qui désirent se procurer cet article feront bien de les acheter, car il n'y a pas à se tromper dans leur qualité. Nous faisons aussi des briques de terre lorsque l'on nous les commande.
22 juin—6m 1ps JAMES & STARKE.

AVIS—Le public est prié de ne pas négocier un billet daté 3 mars 1837, à 8 mois de date, souscrit par Sterns & Co. en faveur de M. Courtney, pour la somme de 1000 piastres, attendu que le paiement du dit billet est arrêté.
19 mai STERNS, LANGDON & Co.

MESSRS. SMITH & ALLEN, s'étant établis dernièrement dans la ville d'Hampton, Texas pour y établir une maison de commission, informent le public et leurs amis qu'ils ont bâti un grand magasin, et qu'ils sont prêts à recevoir toutes les affaires qu'on voudra leur confier. Pour les renseignemens, chez
JAMES REED & Co.,
THOS. TOBY & Brothers,
29 mars TURNER & WOODRUFF

DEMANDE D'UN DOMESTIQUE.—On peut obtenir du comptant pour une négresse qui serait une bonne domestique, et âgée de 25 à 30 ans, garantie et bien recommandée, en s'adressant au No. 18, rue Poydras. On ne tiendrait aucun objection à l'acheter si même elle a un enfant, de 8 à 10 ans.
26 juillet

FARINE—183 barils en débarquement et à vendre par
EASTMAN & BROTHERS,
10 août 30, Vieille Levée.

TERMS

SUBSCRIPTION.—Tw... per annum, payable ... dollars for the tri-wee... year in advance, wi... No subscription will b... are settled. In case ... notice, in writing, m... ous to the expiration ...

ADVERTISING.—On... insertion, and half ... any material alter... ments will be charg... less is a square.

... LOUISIANA ...

... Bank & Co... ... NOTI... ... MAYORALTY ... ... WATER W... ... PARISH OF JEFF... ... STATE OF LOU... ... TWO PLANTERS ... ... SUPERIOR ... ... TWELVE ... ... PATENT MED...